



ASSEMBLEE GENERALE ASSOCIATION / MARDI 26 NOVEMBRE 2013, 10H

Hôtel de Ville de Belfort

Procès-Verbal

Assistaient à l'Assemblée Générale :

- Mme DUFAY, Présidente de l'Association, Présidente du Conseil Régional de Franche-Comté
- M. LESLIE, Secrétaire Général de l'Association
- Mme FRANCK, Assistante de l'Association
- M. SEIGNOLE, Commissaire aux comptes de l'Association

Conseil Régional d'Alsace

- Mme SCHMIDIGER, Vice-Présidente
- M. GUILLAUME, Direction des transports et des déplacements

Conseil Régional de Franche-Comté

- M. RIQUELME, Directeur de Cabinet
- M. DA COSTA, Directeur Général des Services
- Mme AUCLAIR-MEUNIER, Chargée de mission grand projet TGV auprès du directeur général des services

Conseil Régional de Bourgogne

- M. GAMARD, Chef de service Réseaux ferroviaires et infrastructures de transports

Conseil Général du Bas-Rhin

- M. BECKER, Vice-Président chargé du pôle aménagement du territoire
- M. SIEGRIST, Chef du Service Grands Equipements

Conseil Général du Haut-Rhin

- M. BUTTNER, Président
- M. THOMAS, Directeur Général des Services
- M. WALTER, Chef de la Mission Grands Equipements

Conseil Général du Territoire de Belfort

- M. REYNAUD, Directeur des transports

Conseil Général du Doubs

- M. JANIÉ-DUBRY, Conseiller expertise et stratégie

Conseil Général de l'Ain

- M. GARNIER, Directeur Général des Services

Ville de Strasbourg

- Mme RICHARDOT, Adjointe au maire

Communauté urbaine de Strasbourg

- M. BELIARD, Direction Générale des Services

Communauté d'Agglomération de Colmar

- M. SISSLER, Vice-Président

Mulhouse Alsace Agglomération

- M. TRIMAILLE, Vice-Président
- M. CHAUVY, Directeur des grandes infrastructures de transport

Ville et Communauté d'Agglomération Belfortaine

- M. BUTZBACH, Maire et Président
- M. CUISSON, Directeur Général Adjoint des Services Techniques

Pays de Montbéliard Agglomération

- Mme FRANCOIS, Directrice Générale des Services

Communauté d'Agglomération du Grand Besançon

- M. ROY, Vice-Président délégué aux transports
- Mme HINFRAY, Chargée de mission grands projets

Le Grand Dijon

- M. GERVAIS, Conseiller communautaire délégué au TCS
- M. TOULOUSE, Responsable du Service Aménagement et grandes infrastructures

Le Grand Chalon

- M. DESPOCQ, Vice-Président chargé des transports

République et Canton du Jura

- M. ASSEO, Chef de la Section mobilité et transports

Canton de Bâle-Ville

- M. GROFF, Directeur de la Mobilité

CCI Sud Alsace Mulhouse

- M. GAILLET, Président de la Commission "Aménagement et Infrastructures"
- M. HELL, Chargé de mission infrastructures

CCI de Strasbourg et du Bas-Rhin

- M. DE CREVOISIER, Membre Titulaire

CCI du Territoire de Belfort

- M. ARBEZ, Directeur Général
- M. LENFANT, Trésorier adjoint

CCIR Franche-Comté

- M. PERRET-GENTIL, Chargé de mission

CESER Franche-Comté

- M. THIBORD, Vice-Président

Ville d'Epinal

- M. LIENARD, Conseiller municipal délégué
- M. MARCHAL, Directeur de Cabinet

Autres participants :

- M. GUILLAUME, Réseau Ferré de France
- M. ROBISCHON, Agence France Presse
- M. TENOUX, L'Est Républicain

Après un mot d'accueil de **M. Butzbach** en tant qu'hôte de l'Assemblée Générale, **Mme la Présidente Marie-Guite Dufay** ouvre la réunion en rappelant l'ordre du jour :

1. Rapport moral de la Présidente
2. Rapport d'activités 2012
3. Approbation des comptes 2012
4. Adoption du budget prévisionnel 2013
5. Stratégie de l'Association
6. Audition d'intervenants sur des projets ferroviaires complémentaires à la branche Est de la LGV Rhin-Rhône
7. Projet de résolution
8. Questions diverses

Points 1 et 2 : Rapport moral de la Présidente et rapport d'activités 2012

Mme la Présidente Marie-Guite Dufay note que l'Assemblée Générale porte sur l'année 2012 ; il y aura en conséquence un décalage entre les actions évoquées et l'actualité du projet de LGV Rhin-Rhône. Elle propose de traiter rapidement les questions statutaires, pour laisser suffisamment de temps pour échanger sur la stratégie future de l'Association.

Mme la Présidente rappelle les temps forts de l'année 2012 :

- L'arrivée d'un nouveau Secrétaire Général, M. Paul Leslie, au mois de septembre 2012 qui a pris le relais de M. Gilles Da Costa, ce dernier ayant assuré l'intérim à titre bénévole suite au départ de M. Thierry Zettel à la fin 2011 ;
- La déclaration européenne du 23 mars 2012 coproduite avec les associations TGV Est-Européen et Magistrale für Europa lors du lancement du TGV Francfort-Marseille, signe de l'importance de la LGV Rhin-Rhône pour les relations franco-allemandes ;
- L'adoption d'une stratégie d'actions lors de l'Assemblée Générale de juin 2012 ;
- Le déjeuner avec des sénateurs au Sénat au mois de décembre 2012 ;
- Le lancement d'un nouveau site Internet pour l'Association au mois de décembre 2012.

Mme la Présidente remercie les membres des groupes de travail mis en place pour leur participation aux divers travaux de l'Association.

Point 3 : Approbation des comptes 2012

Mme Richardot représentant M. Roland Ries en sa qualité de Trésorier de l'Association présente le résultat comptable pour l'exercice 2012. L'Association a dégagé un bénéfice de 90 276 euros, qui s'explique par l'absence d'un poste de Secrétaire Général rémunéré pendant 8 mois. Mme Richardot propose d'affecter ce résultat en fonds propres. Après la présentation du rapport du Commissaire aux comptes, le rapport de gestion 2012 est adopté à l'unanimité.

Point 4 : Adoption du budget prévisionnel 2013

Mme Richardot présente le projet de budget prévisionnel pour 2013. Elle note que le coût des actions prévues dans le plan stratégique de l'Association est supérieur aux recettes et propose que l'Association utilise une partie de ses réserves, d'un montant toutefois inférieur au bénéfice de 2012, pour financer ses actions. Il est proposé de laisser le montant des cotisations inchangé en 2013 et 2014.

Le budget prévisionnel 2013 est adopté à l'unanimité par l'assemblée.

Point 5 : Stratégie de l'Association et plan d'actions pour 2013/2014

Mme la Présidente Marie-Guite Dufay fait le bilan des actions menées depuis la réunion du Bureau de l'Association du 2 juillet 2013. Ses réunions récentes avec le Cabinet du Premier Ministre et avec le Ministre des Transports au nom de l'Association confirment que le projet d'achèvement de la branche Est serait bien placé parmi les priorités à réaliser, mais les contraintes financières qui pèsent sur la France ne permettent pas actuellement son engagement.

Mme la Présidente reconnaît les efforts de certains adhérents qui ont fait des propositions de modes de financement alternatifs pour le projet. Toutefois, le gouvernement lui a fait savoir que ces propositions ne sont pas acceptables pour l'Etat qui ne peut pas contracter de nouveaux emprunts sous quelque forme que ce soit.

Mme la Présidente conclut que la seule façon d'avancer consiste à travailler sur la diminution des coûts du projet et sur l'ingénierie financière. Le coût de 850M d'euros annoncé pour le tronçon Est de la 2^e phase de la branche Est soulève en effet beaucoup de questions dans le milieu de l'ingénierie ferroviaire. Mme la Présidente a donc œuvré pour obtenir l'accord du gouvernement de travailler avec Réseau Ferré de France sur la diminution des coûts du projet. Elle vient de recevoir un courrier du Ministre des Transports confirmant cette démarche, que celui-ci propose d'insérer dans le cadre des contrats de projets Etat-Région actuellement en cours de finalisation. Elle propose de lancer dès à présent ce travail avec RFF sans attendre la signature des prochains CPER, en s'appuyant sur des reliquats de crédits des conventions de financement dont doit disposer RFF. Un courrier signé par les Présidents des conseils régionaux et les Préfets concernés sera envoyé à RFF à cet effet.

Pour le travail sur l'ingénierie financière, Mme la Présidente passe la parole à **M. Leslie** qui informe les participants que l'Association a mis en place un groupe de travail sur l'ingénierie financière. Ce groupe suivra deux pistes de travail : une étude sur les options d'ingénierie financière pour la 2^e phase de la branche Est qui vient d'être confiée au cabinet Ernst & Young, et l'organisation de réunions d'information avec les principaux acteurs dans le domaine de l'ingénierie financière, et notamment avec la Banque européenne d'investissement.

Mme la Présidente Marie-Guite Dufay évoque les perspectives réduites pour les branches Ouest et Sud, eu égard aux conclusions du rapport Mobilité 21. Elle encourage une réflexion sur les autres projets en cours qui pourraient améliorer la fonctionnalité du

TGV Rhin-Rhône pour un investissement moins important. Elle passe la parole à **M. Gaillet** pour présenter les réflexions du groupe de travail branches Ouest et Sud mis en place par l'Association pour travailler sur cette question.

M. Gaillet présente les conclusions et recommandations du groupe de travail. Le groupe a étudié une variété de projets permettant de raccorder la branche Est au réseau à grande vitesse français pour les liaisons Nord-Sud et Est-Ouest. Sa mission n'était pas de tirer des conclusions sur chacun de ces projets à ce stade mais de poser le problème et analyser le potentiel de ces projets à satisfaire les objectifs souhaités pour les branches Sud et Ouest de la LGV Rhin-Rhône. Le groupe recommande d'étudier plus profondément le potentiel de ces différents projets d'améliorations des fonctionnalités souhaitées pour le TGV Rhin-Rhône afin d'établir un avis technique de l'Association.

Mme la Présidente Marie-Guite Dufay demande au représentant de la région Bourgogne d'apporter des précisions sur les projets d'électrification de la ligne Chagny-Montchanin et du raccordement à la LN1 dans le cadre du projet VFCEA (Voie Ferrée Centre Europe Atlantique).

M. Gamard résume les principaux objectifs du projet VFCEA, qui portent sur le trafic fret et le trafic voyageurs régional avec des apports potentiels pour des liaisons TGV transversales et pour le TGV Rhin-Rhône. Ce projet a été intégré dans le réseau central du nouveau RTE-T par la Commission européenne. L'électrification de la ligne entre Chagny et Montchanin et la réalisation d'un raccordement sur la LN1 à hauteur de la gare TGV Le Creusot-Montchanin permettraient au TGV Rhin-Rhône de gagner 10 à 20 minutes sur les liaisons Nord-Sud en empruntant ce parcours. Le projet VFCEA est actuellement au stade des études préliminaires et fait l'objet des négociations dans le cadre du CPER pour la région Bourgogne. Une hypothèse optimiste est une mise en service en 2020.

Mme la Présidente Marie-Guite Dufay ouvre une discussion sur le plan d'actions proposé par l'Association.

M. Buttner rappelle la démarche qu'il a entamée dès les annonces gouvernementales du mois de juillet 2013. Il fallait occuper le terrain et être force de proposition pour montrer que le combat continue. M. Buttner attire l'attention sur l'échéance de 2016 où les personnes expropriées pourraient exercer leur droit de rétrocession sur le foncier acquis pour la 2^e phase de la branche Est. Il prône ainsi la réalisation d'ouvrages avant cette date pour éviter ce risque. M. Buttner exprime son soutien pour le plan d'actions proposé, tout en insistant sur l'urgence de calendrier.

Mme la Présidente Marie-Guite Dufay rappelle que la Déclaration d'utilité publique a été prise sur la totalité du projet de la branche Est, ce qui devrait sécuriser le foncier. Cependant, il y a peu de jurisprudence sur ce point et il conviendra d'être vigilant et de commencer au plus vite les études d'optimisation. La réalisation d'éventuels ouvrages dépendra de l'accord de l'Etat, cette piste semble difficile à l'heure actuelle.

M. Butzbach note son accord pour les actions proposées et approuve la méthodologie préconisée. Les scénarios évoqués pour les branches Ouest et Sud sont plus réalistes et l'Association a maintenant besoin d'une expertise sur ce sujet. M. Butzbach signale

l'importance de la dimension européenne qui peut modifier de façon positive la manière dont le projet est appréhendé par les principaux acteurs politiques français.

M. Gervais exprime la colère des collectivités qui ont contribué financièrement à la LGV Rhin-Rhône sans voir les résultats escomptés pour leurs territoires ; tel est le cas pour le Grand Dijon qui n'a vu aucun kilomètre de ligne nouvelle réalisé sur son territoire. Il note les déceptions quant aux dessertes qui restent en deçà de ce qui a été convenu dans le dossier d'approbation ministérielle. Il faudra être très vigilant sur l'élaboration du futur schéma de dessertes en évitant les erreurs de la première phase de la branche Est, et exiger plus de lisibilité du schéma de dessertes de la part de la SNCF.

Mme la Présidente Marie-Guite Dufay souligne le risque engendré par la mise en service de la seconde phase de la LGV Est pour le trafic Est-Ouest depuis la Suisse et Mulhouse empruntant actuellement la LGV Rhin-Rhône.

M. Gaillet rappelle l'importance du raccordement de la LGV Rhin-Rhône à la LN1, qui doit venir compléter l'achèvement de la branche Est pour éviter une évasion durable de la clientèle suisse vers le TGV Est.

M. Thibord déplore la manière dont le rapport Mobilité 21 a écarté un grand nombre de projets dans l'Est de la France et notamment les projets inscrits dans le RTE-T.

M. Roy soutient les propos de M. Gervais au sujet des dessertes. Les collectivités prennent des risques financiers en investissant dans l'infrastructure et dans les services, et la SNCF doit respecter ses engagements.

M. Lenfant rappelle le gain de temps important apporté par la 2^e phase de la branche Est de la LGV Rhin-Rhône par rapport à d'autres projets de LGV en cours qui sont plus coûteux par rapport aux minutes gagnées. Il note l'importance de surveiller l'exploitation actuelle de la ligne classique Belfort-Mulhouse.

M. Asséo note l'intérêt pour Lyria de pérenniser le trafic Suisse-Paris via la LGV Rhin-Rhône plutôt que la LGV Est. En effet, la Gare de Lyon est un élément central du dispositif de gestion du parc matériel pour Lyria.

Mme Richardot explique l'importance de la LGV Rhin-Rhône pour la Ville de Strasbourg qui ne voit pas de concurrence entre les deux LGV.

Point 6 : Audition d'intervenants sur des projets ferroviaires complémentaires à la branche Est de la LGV Rhin-Rhône

M. Guillaume, Directeur du projet de réouverture de la ligne Belfort-Delle au sein de Réseau Ferré de France, présente l'historique, les objectifs, le concept horaire, le planning des travaux et les aspects financiers de ce projet. **M. Liénard** note le souhait de la Ville d'Epinal de voir une offre de services permettant aux populations du Sud Lorraine de rejoindre directement la gare TGV. **M. Lenfant** s'interroge sur la longueur des évitements prévus et l'utilisation de la gare des Trois Chênes qui permettraient aux

populations dans le secteur de Techn'hom à Belfort de profiter de la liaison vers la gare TGV.

M. Groff, Directeur mobilité du Canton de Bâle-Ville, présente les enjeux actuels du réseau régional bâlois en ce qui concerne son articulation, sa gestion, et sa performance, et l'objectif de rendre ce réseau véritablement trinational. Il évoque le projet « Basel Herzstück » qui sera le maillon clé du futur réseau régional et appelle au soutien des membres pour élaborer une vision commune pour le futur schéma de dessertes de ce réseau.

M. Gaillet, Directeur du projet de nouvelle liaison ferroviaire Euroairport au sein de l'Aéroport Bâle-Mulhouse, présente les objectifs, les enjeux, le concept horaire et équipements ferroviaires, les aspects financiers et le planning de ce projet.

Point 7 : Projet de résolution

Mme la Présidente Marie-Guite Dufay propose la rédaction d'une motion portant sur les points suivants :

- L'étude d'optimisation des coûts à mener avec RFF
- Les pistes d'optimisation du TGV Rhin-Rhône pour les trajets Nord-Sud
- Les engagements de la SNCF en matière de dessertes
- Le caractère européen de la LGV Rhin-Rhône et sa place importante dans le RTE-T
- L'avancement des projets complémentaires qui pourraient améliorer les fonctionnalités du TGV Rhin-Rhône

Point 8 : Questions diverses

L'ordre du jour étant épuisé et plus personne ne demandant la parole, la séance est levée à 12h10. En conséquence, de tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal signé par la Présidente de l'Association, Mme Marie-Guite Dufay, et le Secrétaire Général de l'Association, M. Paul Leslie en tant que secrétaire de séance.

.....